

Brec'h in news*

N°17
JUIN - JUILLET -
AOUT - SEPT
2020

Le magazine de la ville de Brec'h



P. 4 EVENEMENT
Brec'h face au Covid-19

P. 12-15 ELECTIONS MUNICIPALES
Dossier spécial

P. 16-17 BUDGET 2020
Projets à venir

ELECTIONS 2020 : VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



* Dernières nouvelles / Doareioù diwezhañ Brec'h

Sommaire



P. 4 - 7
**BREC'H FACE
AU COVID-19**
Retour en images



P. 16 - 17
BUDGET 2020

P. 8 - 9
**MASQUES
ALTERNATIFS**
S'approprier de
nouvelles habitudes



P. 18 - 19
MEDIATHEQUE
Suggestions &
coups de cœur



P. 10 - 11
**REOUVERTURE
DES ECOLES**

**JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE**

P. 20 - 21
AGENDA

P. 12-15
**VOTRE NOUVEAU
CONSEIL
MUNICIPAL**



P. 22 - 23
VIE PRATIQUE



Édito

Chères Brechoises, chers brechois,

Le 15 mars, vous avez renouvelé le mandat municipal pour les 6 prochaines années à l'équipe « Vivre Brec'h Ensemble » que je menais, en nous accordant votre confiance, je vous en remercie très sincèrement. La crise sanitaire du coronavirus COVID-19 nous a empêché de venir à votre rencontre, d'organiser le débat en réunion publique et de partager notre vision de la commune et la poursuite du projet



Mairie de Brec'h, 9 rue Georges Cadoudal - 56400 BRECH
02 97 57 79 90 - accueil@brech.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

entamé depuis 2014. Bien vivre à Brec'h en apportant des équipements, des services modernisés au service de tous pour les différents âges de la vie, agir local dans la concertation en mobilisant les citoyens autour de nouvelles et bonnes pratiques, renforcer le lien social et les échanges entre les générations par le soutien aux associations et aux solidarités. Animer et développer la commune, accompagner les initiatives locales, associer les habitants sur les grands projets communaux comme nous avons pu le faire pour l'aménagement du centre bourg ainsi qu'au parc de la Chartreuse. Ces 6 prochaines années, le futur centre culturel, le développement des pistes cyclables, la modernisation du restaurant scolaire mobiliseront les services de la ville, les élus et bien sûr les habitants volontaires.

Ces derniers mois, nous avons traversé une crise sanitaire sans précédent. Pour éviter la propagation du virus, le confinement général a été mis en œuvre dans tout le pays et nous avons dû nous adapter à cette situation. Partagés entre le souci de protéger les agents et la volonté d'assurer le service public, le télétravail a été mis en œuvre pour les services administratifs, tout en assurant l'accueil téléphonique et physique quand cela était nécessaire. Enfin, la distribution des masques a été effectuée le 22 mai, les masques restants sont à votre disposition aux accueils de la mairie et de l'annexe.

Merci à tous pour le respect des règles pendant le confinement, merci aux bénévoles pour la confection de masques, aux initiatives locales, merci aux agents communaux qui ont permis la continuité du service public.

Bel été à toutes et à tous.

Fabrice Robelet, maire de Brec'h

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la Ville de Brec'h sur www.brech.fr

VILLE DE
B
BRECH

Ours

Directeur de publication : Fabrice Robelet
Responsable de la rédaction : Alice Gauthier
Rédaction : Méline Jiquel et Alice Gauthier
Crédits photos & illustrations : sauf mention contraire, Ville de Brec'h & Adobe Stock
Mise en page : service communication Ville de Brec'h
Création maquette : Agence SMAC
Création logo : Mozaïque création
Impression : Imprimerie IOV - Arradon
Tirage : 3 300 exemplaires
Parution : juin 2020

La distribution du magazine de Brec'h est assurée par l'équipe municipale. 3 300 exemplaires sont ainsi distribués dans vos boîtes aux lettres.

Le magazine de Brec'h est édité en braille et en gros caractères.



COVID-19 : UN CONFINEMENT INEDIT

Retour en images



Commission urbanisme en visio-conférence

Le 1^{er} mars, la préfecture du Morbihan interdit sur l'ensemble du territoire les rassemblements collectifs suite à la découverte d'un cluster de personnes contaminées au COVID-19 sur le département. Quelques jours plus tard, le 9 mars, l'intégration de la commune de Brec'h au cluster d'Auray a mené à la fermeture des écoles sur la commune.

Par la suite, le confinement national qui s'est étendu du 17 mars au 11 mai a conduit l'ensemble de la population à s'organiser face à cette pandémie de COVID-19.

Pendant cette période, un grand nombre d'entreprises, de commerces, d'associations ont été contraintes de modifier ou de suspendre leurs activités.

La Ville de Brec'h, pour sa part, s'est adaptée afin de répondre aux interrogations des brechois, tout en continuant à assurer ses missions de service public.



La cérémonie du 8 mai, célébrant la victoire de 1945 s'est déroulée en présence d'un nombre limité d'élus et de représentants des anciens combattants. Le public n'était pas autorisé à assister à la cérémonie.

Évènements



Les commerçants solidaires
Deux fois par semaine, les élus de Brec'h reçoivent des lots de crêpes, offerts par le Bar Breton aux bénéficiaires de la Banque alimentaire.

La Ville de Brec'h a reçu en début de confinement des lots de masques chirurgicaux et de blouses de protection, offerts par une entreprise du territoire. Ces masques ont bénéficié à l'EHPAD de la Chartreuse et aux personnels communaux en charge des enfants des personnels soignants, en attendant la livraison des masques alternatifs (Lire page 8).



Distribution de pièges à frelons asiatiques dans le respect des mesures sanitaires, réalisée à la mairie de Brec'h par l'ABSAP (Association Brechoise de Sauvegarde des Abeilles et des Pollinisateurs). Retrouvez page 23 plus d'informations sur ces insectes nuisibles.

Carnet rose
Les oies de l'étang du Pont Douar ont donné naissance à 10 petits qui ont depuis bien grandi.



Événements

Brec'h en confinement (suite)



La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a poursuivi ses activités de comptage dans le cadre de la création de Refuges LPO sur la commune.

LA GRANDE DICTÉE DE BREC'H

Une cinquième édition à distance



Retransmission de la Grande Dictée de Brec'h, en direct depuis la Médiathèque

Pour maintenir sa cinquième édition qui s'est déroulée le samedi 25 avril, la Grande Dictée de Brec'h a dû s'adapter face aux règles du confinement.

Cette année, l'événement s'est tenu à distance, via une retransmission sur internet depuis la médiathèque de Brec'h.

Plus de 2 000 personnes ont ainsi pu assister en direct à la Grande Dictée, sur le thème de "La bande dessinée à travers ses héros".



La Grande Dictée est accessible sur :
www.brech.fr/la-grande-dictee-de-brech/

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



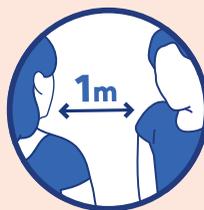
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)



Distribution de masques par les élus le 22 mai, devant le complexe Sport Ti Brec'h

MASQUES ALTERNATIFS

Une dotation pour chaque brechois

Vendredi 22 mai les élus de Brec'h ont procédé à une distribution de masques alternatifs à destination des habitants de la commune. Cette distribution a eu lieu en "drive" sur deux lieux : le parking de la salle Sport Ti Brec'h et le parking du Champ des Martyrs.

Fabriqué par Lainière Santé™, ces masques en tissu, lavables 10 fois, répondent aux critères de performance définis par l'AFNOR et l'ANSM. Ils sont financés à parts égales par la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) et la Ville de Brec'h. Près de la moitié des brechois étaient au rendez-vous pour venir récupérer leur dotation.

Si vous n'avez pas encore eu la possibilité de récupérer votre masque, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Un livret de famille vous sera demandé pour l'ensemble de votre foyer.

Pour pouvoir répondre à une demande ultérieure, la Ville de Brec'h a également passé commande de masques auprès de l'Association des Couturières solidaires du Pays d'Auray. La Ville a pris à sa charge les matériaux de confection (tissus, élastiques...). Cette association réunit 46 couturières bénévoles du territoire. La livraison des masques a été finalisée au début du mois de juin.

En complément de ces masques "grand public", la Ville de Brec'h a

également commandé 2000 masques à destination des salariés de l'EPHAD de la Chartreuse, des assistantes maternelles du territoire mais également des agents municipaux en contact avec le public (accueil périscolaire, CCAS...). La confection a été réalisée par l'Usine Invisible, une coopérative unique en France qui regroupe plus de 200 couturières professionnelles sur les départements de Finistère et du Morbihan. Ces masques sont financés à parts égales par l'Etat (via la DETR), par AQTA et par la Ville de Brec'h.



Membres de l'association des Couturières solidaires du Pays d'Auray, Virginie, Catherine et Anne-Laure, agents de la commune ont confectionné sur leur temps personnel, plusieurs centaines de masques.

REOUVERTURE DES COMMERCES

S'approprier de nouvelles habitudes



Les commerçants de la commune ont reçu des visières de protection offertes par la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique



Depuis le 13 mai, la médiathèque de Brec'h fonctionne en drive. Il est possible d'emprunter des documents, après réservation sur le portail internet des Médiathèques Terre Atlantique. Le sas du bâtiment a été aménagé pour le dépôt des ouvrages. Une fois récupérés, ils sont désinfectés et stockés pendant 4 jours avant de pouvoir être réempruntés.

Retrouvez les suggestions et coups de cœur de l'équipe de la médiathèque page 18.

Le marché hebdomadaire de Brec'h s'est maintenu pendant le confinement. A l'heure du déconfinement, les commerçants ont dû s'adapter pour faire respecter les mesures de distanciation sociale et les gestes barrières.



REOUVERTURE DES ECOLES



Réunion de préparation en vue de la réouverture des écoles en présence des directrices des trois écoles, de la Maire, de l'Adjointe en charge des affaires scolaires et des responsables du Pôle éducation.

Visio-conférence avec les représentants des parents d'élèves pour préparer le plan de reprise.

Le 14 mai a été marqué par la réouverture des écoles, après plus de deux mois de fermeture. Depuis, les trois écoles primaires de Brec'h accueillent les enfants volontaires, à raison de deux jours par semaine.

La ville de Brec'h reste attentive à l'évolution du contexte. L'organisation mise en place pourrait être revue, si besoin, du fait de la réouverture des écoles et des éventuelles consignes sanitaires transmises par les Services de l'Etat.

Le retour en classe a été pensé en concertation entre les directrices d'établissements, les services de la ville et les élus. Ensemble, ils ont décidé d'une nouvelle organisation pour l'accueil des élèves dans des conditions sanitaires optimales, dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.

Une nouvelle organisation

Un planning de présence de 2 jours par semaine en alternance (lundi-mardi et jeudi-vendredi) a été instauré dans chaque école. Il permet de respecter un effectif, de maximum 15 élèves par classe. Le restaurant scolaire a également dû s'adapter. Les repas sont désormais assurés en liaison froide dans chaque établissement, afin de limiter le brassage des élèves. Les accueils périscolaires du matin et du soir sont organisés dans chaque école. Depuis le 20 mai, l'accueil du mercredi a réouvert et reçoit dans un premier temps les enfants des familles prioritaires.

Les agents communaux ont été équipés de masques, de visières et de gel hydroalcoolique afin d'assurer la sécurité sanitaire. Des protocoles de nettoyage et un suivi de désinfection détaillé ont été élaborés et affichés dans chaque espace.



Les services techniques, en concertation avec les directrices d'établissements, ont réalisés une signalétique pour assurer la circulation des élèves (pose de rubalise, marquages au sol, et installation de barrières).

Cadre de vie



Pour éviter le brassage des élèves, le déjeuner préparé par le restaurant scolaire est livré en liaison froide dans chaque école.



Reprise de la classe à l'école du Pont Douar

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Les inscriptions dans les écoles publiques de Brech sont ouvertes pour la prochaine rentrée. Vous pouvez contacter dès maintenant les écoles pour inscrire votre enfant :

Ecole du Pont Douar
3 rue du Pont Douar
02 97 24 03 17

Ecole de Kerstran
4 rue des Tilleuls
02 97 57 62 77

ELECTIONS MUNICIPALES

29 conseillers municipaux élus



Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le dimanche 15 mars, deux jours avant le confinement national.

Dans un contexte sanitaire contraint, des mesures avaient été prises afin d'assurer la bonne tenue des opérations de vote. Les électeurs étaient invités à se laver les mains, une désinfection régulière des espaces était réalisée par les assesseurs et une distanciation sociale a été suivie par tous. A l'issue de cette journée, la liste *Vivre Brec'h ensemble*, seule liste présentée, menée par Fabrice Robelet, a été réélue avec 88,36% des voix.

La période de confinement qui a suivi a impliqué un report de la date d'installation du nouveau conseil municipal. Il a finalement eu lieu plus de deux mois après l'élection le lundi 25 mai. Afin de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale, ce conseil s'est exceptionnellement déroulé au complexe sportif Sport Ti Brec'h.

A cette occasion, les conseillers municipaux ont notamment procédé à l'élection du Maire – Fabrice Robelet – et de ses adjoints. Retrouvez en pages suivantes vos nouveaux élus ainsi que la composition des commissions municipales.

Comme pour la précédente mandature, le maire et ses adjoints sont disponibles pour vous recevoir sur rendez-vous.

L'ELECTION EN CHIFFRES



5315 brechois inscrits sur les listes électorales
1 778 votants (Taux de participation : 33,45%)

Bulletins exprimés : 1571 électeurs (88,36%)

Blancs ou nuls : 11,64%

Liste *Vivre Brec'h ensemble*, élue avec 88,36% des voix.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire et les adjoints



Fabrice ROBELET
Maire de Brec'h
Conseiller communautaire



Olivier COJAN
Premier adjoint au maire
communication, Numérique, Vie
citoyenne, Sécurité et Mémoire,
Patrimoine culturel et naturel
Conseiller communautaire



Chantal MAHIEUX
Adjointe à la Vie scolaire,
à la Vie sociale
et à l'Accessibilité
Conseillère communautaire



Stéphane LE BOULER
Adjoint aux Finances,
au Budget et
à l'Administration générale



Amélie FUSIL
Adjointe à la Vie
économique, à la Culture
et à l'Événementiel
Conseillère communautaire



Bernard RAUD
Adjoint aux Travaux,
à la voirie, aux Bâtiments
et équipements publics



Josiane LE NAVENEC
Adjointe au Logement
et aux Solidarités



Erwan LE DIZEZ
Adjoint à l'Urbanisme,
à l'Environnement et
aux Espaces verts



Morgane GUERLAIS
Adjointe à l'Enfance
à la Jeunesse
et au Sport

Élections municipales

Vos conseillers municipaux



Géraldine SELO



Steven LE MOULLEC



Marie-Annick MALECOT



Michel MET



Régine NAYEL



Jean-Pierre KERBART
*Conseiller communautaire
remplaçant*



Soazig PINHEIRO



Yannick LE BRETON



Maud BOURLIEUX-DANIEL



Olivier MARIE



Sabrina BOTHUA



Bertrand PERICHOT



Annie THOMAS



Stéphane COUDERC



Michèle ROYER



Hervé LE ROUZIC



Edeline LE VIGOUROUX



Michel LE LEUCH



Marie France BLONDEAU



François-Xavier OLIVIER

Élections municipales

Les commissions municipales

Le Maire Fabrice Robelet est président de droit des commissions ci-dessous.

Commission Finances-Budget-Administration générale

Stéphane LE BOULER, Olivier COJAN, Chantal MAHIEUX, Amélie FUSIL, Bernard RAUD, Josiane LE NAVENEC, Erwan LE DIZEZ, Morgane GUERLAIS, Jean-Pierre KERBART, Soazig PINHEIRO, Bertrand PERICHOT, Sabrina BOTHUA, Michel MET, Olivier MARIE

Commission Vie économique

Amélie FUSIL, Erwan LE DIZEZ, Olivier COJAN, Morgane GUERLAIS, Chantal MAHIEUX, Yannick LE BRETON, Annie THOMAS, Michel MET, Sabrina BOTHUA, Bertrand PERICHOT

Commission Vie scolaire

Chantal MAHIEUX, Morgane GUERLAIS, Maud BOURLIEUX-DANIEL, Géraldine SELO, Bertrand PERICHOT, Michèle ROYER, Edeline LE VIGOUROUX, Régine NAYEL, Sabrina BOTHUA, Yannick LE BRETON

Commission Urbanisme et Environnement

Erwan LE DIZEZ, Amélie FUSIL, Bernard RAUD, Morgane GUERLAIS, Jean-Pierre KERBART, Yannick LE BRETON, Stéphane COUDERC, Bertrand PERICHOT, Hervé LE ROUZIC, François-Xavier OLIVIER

Commission Communication-Numérique

Olivier COJAN, Amélie FUSIL, Yannick LE BRETON, Soazig PINHEIRO, Olivier MARIE, Régine NAYEL, Sabrina BOTHUA, Annie THOMAS, Erwan LE DIZEZ, Edeline LE VIGOUROUX

Commission Culture-Événementiel

Amélie FUSIL, Olivier COJAN, Morgane GUERLAIS, Erwan LE DIZEZ, Yannick LE BRETON, Annie THOMAS, Edeline LE VIGOUROUX, Soazig PINHEIRO, Michel LE LEUCH, Steven LE MOULLEC

Commission Travaux, Voirie et Espaces Verts

Bernard RAUD, Erwan LE DIZEZ, Amélie FUSIL, Olivier COJAN, Stéphane COUDERC, Olivier MARIE, Hervé LE ROUZIC, François-Xavier OLIVIER, Sabrina BOTHUA, Steven LE MOULLEC

Commission Logement et Solidarités

Josiane LE NAVENEC, Chantal MAHIEUX, Morgane GUERLAIS, Marie Annick MALECOT, Michèle ROYER, Annie THOMAS, Marie-France BLONDEAU, Régine NAYEL, Géraldine SELO, Bernard RAUD

Commission Enfance Jeunesse et Sports

Morgane GUERLAIS, Amélie FUSIL, Chantal MAHIEUX, Bernard RAUD, Yannick LE BRETON, Maud BOURLIEUX-DANIEL, Annie THOMAS, Géraldine SELO, Steven LE MOULLEC, Stéphane COUDERC

Commission Vie Citoyenne, Sécurité et Mémoire

Olivier COJAN, Morgane GUERLAIS, Amélie FUSIL, Yannick LE BRETON, Michel MET, Soazig PINHEIRO, Marie-France BLONDEAU, Régine NAYEL, Michel LE LEUCH, Stéphane COUDERC

Les représentants brechois dans les organismes extérieurs seront désignés à l'occasion du conseil municipal de juillet.

BUDGET 2020

ENTRETIEN

Fabrice ROBELET, maire de la ville de Brec'h

Comment avez-vous construit ce budget primitif pour 2020 ?

Tout d'abord je tiens à préciser que ce budget a été voté en Conseil municipal le 3 février dernier, avant que la pandémie de COVID-19 ne soit déclarée. Ces événements auront certainement un impact sur le budget mais celui-ci devrait être limité et ne remettra a priori pas en cause la concrétisation des projets communaux.

Ce budget, comme pour l'année passée est ambitieux et a été construit avant tout pour servir nos concitoyens.

En 2020, nous poursuivons les investissements tout en travaillant à la réduction du taux d'endettement communal. Ce taux est aujourd'hui de 235€ par habitant, soit 87€ de moins qu'en 2019.

(Pour information, le taux national moyen d'endettement des communes de 5000 à 10 000 habitants en 2019 était de 844€/hab.)

L'année 2020 est une année charnière pour la municipalité, a-t-elle un impact sur les investissements ?

L'année 2020 est marquée par l'installation d'une nouvelle équipe. J'ai souhaité attendre le renouvellement municipal pour que les élus commencent à travailler sur les grands projets de ce mandat : création du Centre culturel municipal, extension du cimetière du bourg, réhabilitation de la zone humide de la Chartreuse et travail sur l'offre commerciale de proximité, dont nous aurons l'occasion de reparler dans un prochain magazine.

Enfin, la volonté de la municipalité reste de favoriser les déplacements doux sur la commune avec un investissement important de 964 000€ dédié à la création de piste cyclable rue du Pont Douar et route de Corn er Hoët. Les travaux préalables d'enfouissement des lignes de réseau vont d'ailleurs débuter sur ces voies dès cet été.

L'ESSENTIEL DU BUDGET

SECTION FONCTIONNEMENT 5,7 M€

Les dépenses de fonctionnement concernent toutes les opérations nécessaires au fonctionnement des services publics.

**BUDGET
PRINCIPAL
12,6 M€**

SECTION INVESTISSEMENT 6,9 M€

Les dépenses d'investissement concernent à la fois, la réalisation d'équipements et le remboursement des emprunts.

**DOTATIONS DE L'ETAT ET
AUTRES PARTENAIRES
1,7 MILLIONS €**

**CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT
1,2 MILLIONS €**

**RECETTES DES
IMPOTS & TAXES
2,9 MILLIONS €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS ET DE FONCTIONNEMENT : QUELQUES EXEMPLES

1 966 000€

Aménagement urbain

Aménagement des pistes cyclables, Bail de voirie, Effacement des réseaux...



319 800€

Patrimoine & environnement

Zone humide de la Chartreuse, Chapelle du Champ des Martyrs, Fleurissement...



92 120€*

FONCTIONNEMENT DES SERVICES & ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX*

Services généraux, Plans de formation des agents, Renouvellement de matériel & des véhicules....

*Hors charges de personnel



509 900 €

SANTÉ ET ACTION SOCIALE

Subventions au Centre communal d'action sociale (CCAS) & au multi-accueil, Dotation de fonctionnement au Centre de secours d'Auray...



334 130 €

Éducation, Culture

Forfait communal (Frais de scolarité), Travaux dans les écoles, Transport scolaire, Fête de Noël, expositions....



Retrouvez les informations budgétaires de la ville sur www.brech.fr rubrique finances onglet les budgets

LES SUGGESTIONS & COUPS DE COEUR DE L'EQUIPE :

LIVRES ENFANTS

Ana Ana – Papillons, lilas et fraises des bois (tome 13)

d'Alexis Dormal et D. Roques, Editions Dargaud

Dans cette BD destinée aux jeunes enfants, les auteurs (mère et fils), nous font découvrir Ana Ana, petite sœur de Pico Bogue. Cette petite fille espiègle, entourée de ses doudous, fera vivre aux enfants des aventures pleines d'humour et de tendresse.

Coup de cœur de Cathy



C'est quoi la permaculture

de Marion Tigréat et Mathilde Paris, Editions Rustica

Ce très beau documentaire permet de s'initier à cet art de vivre, de comprendre la nature, le recyclage, sans engrais chimiques ni pesticides. Le jardinage, c'est aussi un moment de partage et de transmission entre générations alors, râteau, chapeau, arrosoir et hop c'est parti pour un joyeux apprentissage !

Coup de cœur de Marcy



BREC'H EN BRETON

Traductions proposées par l'association Sten Kidna

Toulchignanet

Ce nom est construit sur *toull* : le trou et *chignaned*, pluriel du mot *chignan* (orthographié aussi *skignan*) : la grenouille. On peut donc le traduire par « le trou (d'eau) aux grenouilles ».

Corn er hoët

Corn (maintenant orthographié *Korn*) : le coin et *Er hoët* (maintenant orthographié *ar c'hoad*) : le bois.

On trouve plusieurs noms de lieux avec *er hoët* ou *coët*, sans la mutation. Corn er hoët (*korn ar c'hoad*) est donc « Le coin du bois ».

On retrouve la même structure dans *Penn ar prad* : « Le bout du pré ».

LIVRES ADULTES

Oasis, des îles dans le désert

Francis Tak, Editions Plume de carotte

Ce grand et magnifique document nous invite au voyage, en Afrique, Asie, Amérique du Sud et Orient. Les textes clairs, didactiques et les photographies mettent en exergue la beauté de ces sites et de leurs habitants. L'auteur parvient simplement sous un angle humaniste et poétique, à nous montrer la nécessité et l'urgence de protéger ces refuges que sont les oasis.

Coup de cœur de Catherine

Heimat

Nora Krug, Editions Gallimard bande dessinée

Installée aux Etats Unis depuis quelques années, Nora Krug retrace sa quête vitale pour renouer avec ses origines allemandes. Ce roman graphique regorge de documents (photos, collages, dessins) qui tels de petits cailloux, parsèment son cheminement familial. « Heimat » qui signifie entre autres « l'endroit où l'on a commencé à se construire » mobilise toute l'énergie de l'auteur pour comprendre qui elle est et nous fournir ainsi des clés de compréhension propres à chacun.

Coup de cœur de Nathalie

De pierre et d'os

Béregère Cournut, Edition Le Tripode

La banquise reste imprévisible, même pour ceux qui y vivent tous les jours. Uqsuralik, jeune femme eskimo se retrouve ainsi séparée des siens lors d'une dislocation de la glace. Résister dans de telles conditions, c'est accepter de vivre en communion étroite avec la nature au gré de rencontres tant spirituelles qu'humaines. L'horizon se dévoilera ainsi plus serein, bercé par le vent et les chants inuits. Ce roman qui se situe à la frontière entre le conte initiatique et le récit ethnographique nous offre une belle parenthèse littéraire.

Coup de cœur de Nathalie

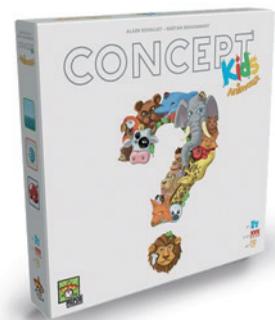
JEU DE SOCIÉTÉ

Concept kids animaux

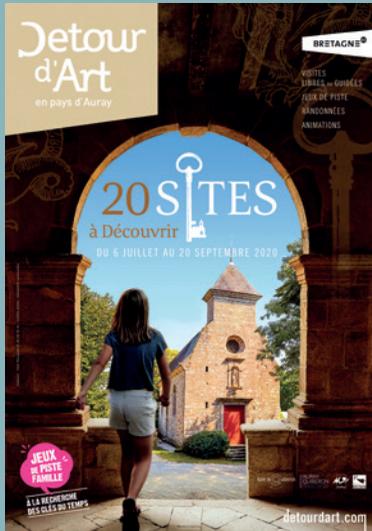
Alain Rivollet chez Repos Production

Adapté aux tout-petits, ce jeu est un bel outil pour leur faire reconnaître les espèces animales. Nul besoin de savoir lire pour gagner, il suffit d'observer et de réfléchir. Apprendre en s'amusant telle est la devise de cette version très familiale.

Coup de cœur de Marcy



DETOUR D'ART, QUATORZIEME EDITION



Du 6 juillet au 20 septembre

Une invitation à sortir des sentiers battus, découvrir les trésors des chapelles, églises et autres patrimoines religieux bretons en Pays d'Auray. En 2020 découvrez 19 sites à visiter sur 10 communes. *Visites libres ou guidées, jeux de piste, concerts ou randonnées.*

A découvrir sur la commune de Brec'h

En visite libre : chapelle Saint-Quirin et chapelle Notre-Dame de la Route

Visite guidée (10 personnes maximum, réservation conseillée) :

- Chapelle Saint-Quirin, jeudi 6 août à 10h30

- Balade commentée de 3 km : chaque vendredi à 14h30, du 17 juillet au 28 août 2020 :

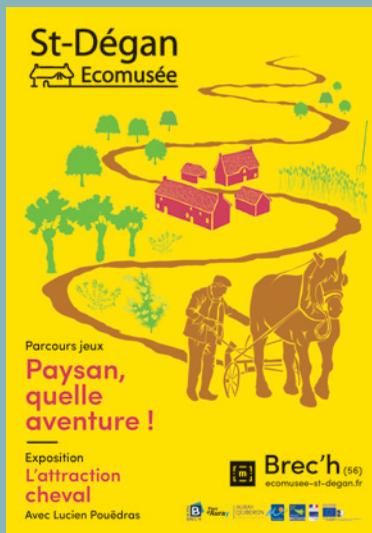
Découverte de l'histoire de la bataille d'Auray en 1364 et du débarquement de Quiberon en 1795, de l'ancien monastère des chartreux et du Champ des Martyrs. (La visite ne comprend pas l'entrée dans l'ancien monastère, fermé au public en 2020)

Information, réservation

www.detourdart.com - 02 97 24 09 75

Office de Tourisme Baie de Quiberon la Sublime - 20 rue du Lait - 56400 AURAY

REDECouvrez L'ECOMUSEE DE ST-DEGAN



Au cœur du village de St-Dégan, voyagez dans le pays d'Auray d'autrefois.

Découvrez le quotidien de nos anciens, les activités de chaque génération, leur lien étroit avec le paysage, la nature, les fêtes et coutumes.

Exposition 2020 : Lucien Pouédras L'ATTRACTION CHEVAL !

Mise en lumière de la place du cheval dans le monde rural à travers 40 toiles de l'artiste.

Sur réservation :

- Visites guidées de l'écomusée : 14h et 17h en semaine, 15h les week-end et fériés

- Ateliers : tous les jours en semaine, sauf fériés, à 15h (Programme sur le site internet)

Ecomusée de St-Dégan

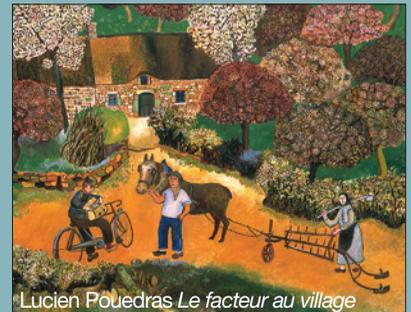
Rue Park Segal - 56400 Brec'h

02 97 57 66 00 - www.ecomusee-st-degan.fr

Jusqu'au 3/07 : lun.-ven. 10h-12h et 14h-17h

6/07 au 31/08 : lun.-ven. 10h-19h / WE et fériés 14h-19h

Tarifs : adultes 6€ réduit 4,5€ / famille 18€/enfants, étudiants 3€



Découpez votre entrée gratuite selon les pointillés

St-Dégan
Ecomusée
56400 BRECH - 02 97 57 66 00

**UN MUSÉE À CIEL OUVERT, UN SITE PATRIMONIAL
pour comprendre son territoire.**

2020 UNE EXPOSITION : L'ATTRACTION CHEVAL !

ENTREE GRATUITE POUR UNE PERSONNE

JUIN

Du 8 juin au 4 juillet

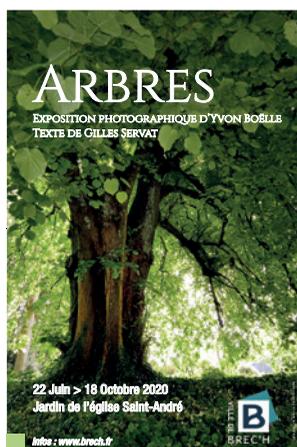
Exposition des œuvres "La Bande Dessinée à travers ses héros"

Médiathèque de Brec'h

Du 22 juin au 18 octobre

Arbres

Exposition photographique
d'Yvon Boëlle, texte de Gilles Servat.
Jardin de l'église Saint-André



JUILLET

Du 6 juillet au 29 août

Expo Brec'h

Les artistes amateurs de la ville
exposent à la médiathèque

Mercredi 22 juillet

Journée thématique :

Les abeilles et les animaux de la ferme

11h-18h. Ecomusée de Saint-Dégan

Adulte 6€, enfant 3€

AOÛT

Mercredi 5 août

Journée thématique :

Le cheval de trait

11h-18h. Ecomusée de Saint-Dégan

Adulte 6€, enfant 3€

Jeudi 6 août

Visite guidée

dans le cadre de Détour d'art

10h30. Chapelle Saint-Quirin

Participation 3€

Réservation conseillée



Photo : Alexandre Lamoureux

Mercredi 19 août

Journée thématique :

Les animaux de la ferme

11h-18h. Ecomusée de Saint-Dégan

Adulte 6€, enfant 3€

FÊTE DE LA MUSIQUE



Vendredi 28 août

*Concerts & animations pour
petits et grands !*

*Programmation à venir
sur Brech.fr*

SEPTEMBRE

Vendredi 4 septembre

Cinéma de plein air

20h30. Théâtre de verdure

Samedi 5 septembre

Forum des associations

9h30-12h30. Complexe sportif



Samedi 5 septembre

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes nouvel arrivant ?

Inscrivez-vous auprès du service
communication avant le 15 août.

Contact : communication@brech.fr

Du 12 au 20 septembre

Brec'h, Chapelles en Art

Deuxième édition

Réalisée par l'APA

(Auray Pays d'Artistes)

Du 18 au 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Programmation à venir sur Brech.fr

Information : En fonction des conditions sanitaires liées au COVID-19, ces rendez-vous pourront être reportés ou annulés.

FONDS COVID-RESISTANCE

Ce dispositif d'avance remboursable s'adresse en priorité aux plus petites entreprises, commerces, hôtels, restaurants, artisans indépendants et associations, dont les besoins ne sont pas ou partiellement couverts par les dispositifs nationaux.

Face aux difficultés que rencontrent les entreprises et salariés de son territoire, la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique a décidé de contribuer au fonds Covid-Résistance de la Région Bretagne à hauteur de 178 000 euros.



En quoi consiste cette nouvelle aide financière ?

Il s'agit d'une avance à taux zéro remboursable sous 36 mois dont 18 de différé de remboursement, sans intérêts, ni garantie. Il doit permettre aux entreprises dont l'activité a été réduite ou ralentie, de financer les besoins de trésorerie, afin de payer les charges, préserver les emplois et traverser la crise. Le fonds, qui attribue d'ores et déjà les premières avances, devrait perdurer jusqu'au 30 septembre prochain.

Qui peut en bénéficier ?

Les petites entreprises, commerces, hôtels, restaurants, artisans indépendants et associations créés avant le 1er janvier 2020 et immatriculés en région Bretagne.

Pour connaître toutes les modalités :

<http://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/>

Et pour toute question :

Contactez la Direction du Développement Économique de la Région Bretagne : eco-coronavirus@bretagne.bzh

OUVERTURE

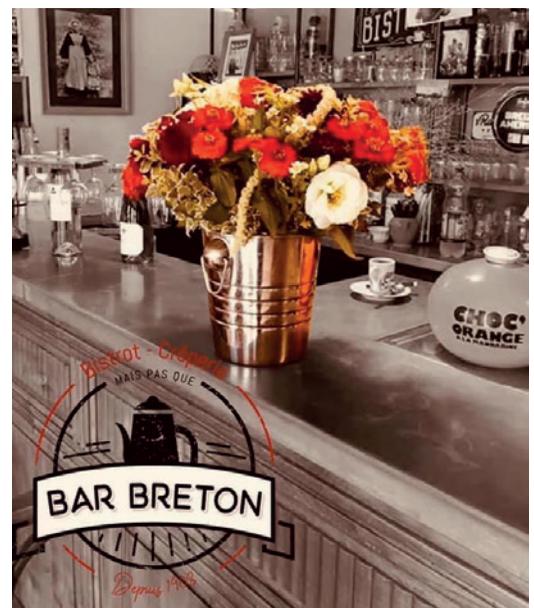
La crêperie du Bar Breton

A partir du mois de juillet, la crêperie du Bar Breton vous ouvre ses portes.

Magalie et Lynda vous accueillent dans ce nouvel établissement, attendant au Bar Breton. Vous pourrez y commander crêpes et galettes à déguster sur place ou à emporter. Un bar à cidre (à consommer avec modération) vous permettra d'agrémenter votre repas.

Crêperie ouverte midi et soir, tous les jours pendant l'été.

Contact : La crêperie du Bar Breton
6 rue Georges Cadoudal - 56400 Brec'h
Tél : 06 87 43 50 40



LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Pourquoi est-ce important ?

Le frelon asiatique est apparu en France en 2004. C'est une espèce nuisible qui attaque les insectes «utiles» notamment les abeilles et dont la piqûre peut avoir des conséquences graves pour la santé de l'homme.

Jusqu'à fin juin : recherche de nids primaires (jeunes nids sphériques, une ouverture unique en dessous)

Où sont les nids de frelons ? Cherchez sous les charpentes, sous les avancées de toit et dans les abris de jardin.

En règle générale, le nid primaire fait la taille d'une balle de tennis.

Du 1^{er} juillet au 30 novembre : recherche de nids secondaires
La colonie se développe, le volume du nid augmente. Celui-ci peut être aperçu à la cime des arbres, dans les buissons...

Après avoir découvert un nid, ne vous en approchez pas !

Signalez-le en mairie et contactez l'ABSAP : Association Brechoise de Sauvergarde des Abeilles et autres Pollinisateurs



LES REGLES DE BON VOISINAGE

Nuisances sonores, brûlages des végétaux, animaux...

Il existe des règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

- Les nuisances sonores peuvent être source de conflit de voisinage. L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 fixe les règles :
 - Pour les particuliers, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage sont autorisés : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et dimanche et jours fériés de 10h à 12h
 - Pour les entreprises, les travaux bruyants sont autorisés du lundi au samedi de 7h à 20h.

- Les résidus de tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et d'arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures... ne peuvent être brûlés à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels quelle que soit la période de l'année (*circulaire préfectorale du 18 novembre 2011*).

Ces résidus sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement à la déchetterie ou faire l'objet d'une valorisation en composte ou être utilisés pour le paillage.

- Concernant les propriétaires d'animaux, ceux-ci sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage (Aboiements, déjections, divagations...).



ARBRES

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE D'YVON BOËLLE
TEXTE DE GILLES SERVAT

22 Juin > 18 Octobre 2020
Jardin de l'église Saint-André

Infos : www.brech.fr

VILLE DE

BREC'H

Conception : Ville de Brech'h, Photo : Yvon Boëlle